

La Parité Femmes / Hommes de la liste **CFTC** est contestée par les **élus CGT*** au tribunal !

* Documents officiels du tribunal avec les **élus CGT** signataires de cette procédure >>[ICI](#)<<



Bonjour à tous,

La **CFTC** est fière de son attachement à la **parité** dans une entreprise qui promeut la **diversité et l'inclusion** !

Cependant, ces valeurs semblent ne pas être partagées par les **élus de la CGT**. En effet, ci-dessous le déroulement des évènements.

Juin 2017 : la **CFTC Microsoft** est fière de présenter aux élections professionnelles une liste avec autant de femmes que d'hommes, une première chez Microsoft France !

Juillet 2017 : à l'issue des résultats, **les élus de la CGT** remettent en cause l'élection de femmes de la CFTC Microsoft (pourtant déjà élues démocratiquement par vos votes !) et introduisent une demande en annulation auprès du Tribunal d'Instance de Vanves en invoquant que la liste CFTC comporte autant de candidates femmes que d'hommes !



En contestant nos élues, ce sont vos propres votes qu'ils nient !

Le 14 Septembre 2017 : alors que la direction de Microsoft France demande aux organisations syndicales de présenter leurs priorités FY18 lors de la journée du kick-off social, la **CGT** affiche parmi ses priorités : l'égalité Hommes/Femmes !



Qu'en pensez-vous ? De qui se moque-t-on ?

Le 25 Septembre 2017 : alors que la CFTC Microsoft a mis tous les moyens pour défendre ses élues femmes, **les élus de la CGT** décident (sans même se présenter au tribunal !) de renoncer à la demande en annulation déjà introduite. Cette action engagée a fait perdre aux élus CFTC Microsoft 3 mois de procédure plutôt que de les laisser se concentrer sur l'assistance continue aux Microsoftees !

Pour finir, nous sommes fiers de notre Equipe Féminine CFTC Microsoft France !



Toute l'équipe de la **CFTC** vous souhaite une bonne lecture